



Ville de Piraé  
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 138/2016 DU 20 OCTOBRE 2016

Approuvant la décision modificative n° 2 du budget principal pour l'exercice 2016.

Date de convocation : 13 OCTOBRE 2016	L'an deux mille seize, le vingt octobre, à seize heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Yvette LICHTLE, 1 <sup>er</sup> adjoint au maire.															
Date d'affichage : 13 OCTOBRE 2016	Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance.															
Date d'affichage du compte-rendu : 20 OCTOBRE 2016	Madame Eliane LECHENE a été désignée pour remplir cette fonction.															
Date d'affichage de la présente délibération : - 2 NOV. 2016																
Résultats des votes :	<table border="1"> <tr><td>VOTANTS</td><td>29</td></tr> <tr><td>POUR</td><td>29</td></tr> <tr><td>CONTRE</td><td>00</td></tr> <tr><td>ABSTENTION</td><td>00</td></tr> </table>	VOTANTS	29	POUR	29	CONTRE	00	ABSTENTION	00	<table border="1"> <tr><td>ELUS EN EXERCICE</td><td>33</td></tr> <tr><td>PRESENTS</td><td>19</td></tr> <tr><td>PROCURATION</td><td>10</td></tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	19	PROCURATION	10
VOTANTS	29															
POUR	29															
CONTRE	00															
ABSTENTION	00															
ELUS EN EXERCICE	33															
PRESENTS	19															
PROCURATION	10															
<b>La délibération est adoptée à l'unanimité.</b>																

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII		X	Marie-Madeleine MAO
Mme Marie Madeleine MAO	X		
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE		X	Eliane LECHENE
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	Miriama MACE
Mme Doris RAUFEA née DROLLET		X	Maire SVARC
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAAATUA		X	Thilda HAREHOE
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE	X		
M. Christophe TEAO		X	Rosana TEHOIRI
Mme. Riveta URAHUTIA		X	Heimana TAURAA
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT		X	Yvette LICHTLE
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE		X	Lorraine HUNTER
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE		X	
Mme Keehi WONG		X	
M. Raiarii TETOOFA		X	
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA	X		
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

**DELIBERATION N° 138/2016 DU 20.10.2016****Approuvant la décision modificative n° 2 du budget principal pour l'exercice 2016.****LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE****Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;****Sous la présidence de Madame Yvette LICHTLE, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 116/2015 du 09 décembre 2015 portant approbation du budget primitif de la commune de Pirae (budget principal) pour l'exercice 2016 ;
- VU la délibération n°82/2016 du 07 octobre 2016 autorisant la demande d'une avance remboursable auprès de la commune de Pirae au profit de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here et autorisant la directrice à signer la convention idoine ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 20 octobre 2016 ;

**ADOpte A  
L'UNANIMITE**

VOTANTS	<b>29</b>
POUR	<b>29</b>
CONTRE	<b>00</b>
ABSTENTION	<b>00</b>

**ADOpte :**

**Article 1<sup>er</sup> :** La section d'investissement du budget principal de l'exercice 2016 est modifiée comme suit :

Article	Libellés	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
2111	Terrains nus	4 949 247	0	0	0
27638	Autres créances immobilisées- Autres établissements publics	0	4 949 247	0	0
	<b>Total</b>	<b>4 949 247</b>	<b>4 949 247</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
		<b>0</b>		<b>0</b>	

**Article 2 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Article 3 :** Le Directeur général des services et le Chef du service des ressources sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le maire empêché,  
Le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint




Edouard FRITCHE

Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative  
Le **3 1 OCT. 2016** et publication du **- 2 NOV. 2016**

Pour le maire empêché  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint,




Mme Yvette LICHTLE  
Edouard FRITCHE  
Le Maire